



**ARC ESSONNE**

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris  
91100 CORBEIL ESSONNES  
Courriel : cdtae@wanadoo.fr  
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France  
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

**Réunion du Comité Directeur  
23 juin 2010**

Lieu : salle de réunion au CDTAE à Corbeil-Essonnes.

Présents : le Président Maurice LANGRY, le Trésorier Philippe LETARTRE, Florent BAUDÈRE, Raphael HODOROABA, Didier SABAT, Serge LEBAS, Vincent HODOROABA, Gilbert DUBOIS, Rose-Marie DESCOURVIERES, Claude PORTE et Laurence CASTELLO, invitée en qualité de secrétaire de séance.

Excusés : Christophe SABAT, Jean-François FORT.

Début de séance : 20 h 30

Le président adresse ses remerciements aux membres présents et excuse les absents. Il remercie également la secrétaire pour son efficacité et la charge d'une nouvelle mission, à savoir d'établir le planning des salariés aussi bien en extérieur qu'au sein des locaux.

La Ligue a déménagé à Chennevières sur marne. Arc Essonne a prêté le camion et a récupéré des chaises, des tables pliantes, 3 armoires et 2 bureaux.

Une demande de terrain extérieur pour les animations sera effectuée auprès du club de Saintry et de Soisy.

Le club de Saintry a déposé une demande de prêt des locaux avec intervention d'un encadrant. Se pose le problème d'accès : un membre propose que le président pourrait faire partie du bureau directeur.

Des kits d'arcs de compétition ont été achetés au moment du « défi des filles » et sont loués à quelques jeunes essonnais jusqu'au 30 juin. Ces jeunes ne peuvent donc s'entraîner pendant les vacances scolaires dans leur club. La convention sera donc prolongée jusqu'au 31 août comme la saison sportive, si le matériel n'est pas rendu avant le 15 septembre le chèque de caution sera encaissé.

Une réunion de travail sera programmée début septembre avec les 3 salariés

Un repas est prévu le vendredi 2 juillet au soir au local pour les membres du Comité, les arbitres, les présidents de clubs essonnais labellisés, certains membres de l'ETD et les salariés.

**Commission Formation :**

La plaquette d'information est en cours d'élaboration.

**Commission Jeunes :**

Quelques soucis de programmation de date de concours, une mairie n'ayant pas répondu à la demande de salle. Le club de Morangis a été contacté afin d'utiliser le COSEC, la date doit maintenant être finalisée et ajustée en fonction des autres rencontres. Le club d'Athis-Mons va voir si la salle est disponible. Le club de Mennecy organise son concours Jeunes le 12 décembre.

**Commission Parcours :**

Pour le CF 3D par équipes départementales, au vu des difficultés de regrouper le maximum de participants avant les vacances scolaires, le rassemblement est prévu le dimanche 5 septembre à Draveil.

### **Commission sportive :**

Une nouvelle licence est mise en place par la FFTA. Un courrier explicatif a été envoyé à tous les clubs.

### **Commission Trésorier :**

Le Trésorier rappelle que toutes les notes de frais devront être présentées rapidement afin de clôturer la saison.

Le trésorier a présenté à la banque le courrier de notification de l'attribution du CNDS.

Le prochain dossier CNDS est parvenu au CDTAE.

Le budget prévisionnel de cette année est atteint. Le compte est débiteur de 3000 €.

Une revalorisation des salaires sera prévue en septembre. Les salaires sont assurés par les revenus des « emplois aidés » et par les prestations effectués par les salariés.

Une formation BEES pourra être mise en place pour un jeune sous certaines conditions (moins de 25 ans...)

### **Commission Informatique et Communication :**

Le site est mis à jour.

Le logiciel Jeunes pour la gestion des Rencontres Jeunes est en cours d'élaboration. Le règlement Jeunes sera à simplifier pour une meilleure gestion. Une réunion est prévue avec la commission Jeunes pour finaliser les demandes.

### **Commission Arbitres :**

Il semblerait qu'un nouveau courant intervienne pour la qualification des arbitres Jeunes. Une réunion est prévue à la Ligue samedi matin.

Les inscriptions sont à déposer a responsable de la commission Arbitres avant le 10 octobre pour la 1<sup>ère</sup> session de formation.

Tous les sujets étant abordés, la séance est close à 22 h.